



Groupe BPCE
Gestion Prévisionnelle des Emplois et
des Compétences
1^{ère} réunion du 9 février 2011

L'objectif principal de la CGT BPCE est le maintien des emplois des salariés du groupe BPCE quel que soit leur statut et leur employeur au sens juridique du terme dans le cadre d'un socle social au bénéfice des salariés.

Lors de cette première réunion de négociations, la délégation patronale a dégagé cinq grands thèmes :

- les dispositifs de gestion des ressources humaines et de développement des compétences,
- l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes,
- les seniors,
- l'information/consultation sur la stratégie et ses effets prévisibles sur l'évolution des emplois et des compétences,
- l'accompagnement des évolutions collectives des organisations des entreprises.

Une série de 4 séances de négociations dont deux ½ journées et deux journées entières est programmée par la direction.

A la question de la délégation CGT concernant la mise à disposition de moyens pour cette négociation, JL VERGNE a répondu « Voulez vous négocier ? ».

La réponse est sans appel : OUI.

Nous avons la volonté de négocier sérieusement avec des propositions constructives.

C'est dans cet esprit que nous demandons des moyens dédiés à cette négociation. A l'heure actuelle, c'est seulement 3 jours de négociations programmés avec 3 coordinateurs par organisation syndicale pour représenter 110 000 salariés.

Cette négociation doit respecter les étapes suivantes :

- Etudier la situation de l'emploi dans les entreprises actuellement tant sur les aspects qualitatifs que quantitatifs
- Les besoins à moyen terme en matière d'emplois
- La mesure des écarts existants entre l'existant et le prévisionnel

Pour la CGT BPCE, la GPEC c'est :

- o Le maintien dans l'emploi pour toutes les catégories de métiers des entreprises du périmètre défini dans l'accord et pour tous les salariés quel que soit leur statut et leur employeur au sens juridique du terme
- o La conservation des sites de travail des salariés
- o La sécurisation des parcours professionnels
- o L'anticipation des départs en retraite
- o Améliorer la qualité des emplois, les conditions de travail et les qualifications des salariés

Paris, le 9 février 2011

La délégation CGT BPCE

François DUCHET (CGT/Natixis - francois.duchet@natixis.com), **Jean Michel EDON** (CGT/Caisse d'Epargne : durruti72@live.fr), **Jean François LAGNIER** (CGT/Banque Populaire : jeff.lagnier@free.fr)